



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

PV N°36 DU SAMEDI 27/04/2024

Réunion du 22 avril 2024

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Léo DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Désignations critères : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Responsable Observation et Validateur rapport Nord / Sud : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

INDISPONIBILITES

- M. BEN SADDIK Rachid : les 1^{er}, 2, 8 et 9 juin
- M. TAGAND Fabrice : le 9 juin
- M. DIAS Christopher : le 11 mai
- M. MATOUSSI Mehdi : le 5 mai

RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF

Tous les documents nécessaires au renouvellement de votre dossier administratif pour la saison 2024 – 2025, sont disponibles sur le site du **District de la Loire** :

- **ARBITRAGE**

- **RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE 24-25**

Vous pouvez déjà, pour ceux concernés par une visite médicale, prendre les rendez-vous afférents.

Et pour ceux concernés par une échographie cardiaque, le renouvellement de la licence ne sera effectif que sur présentation du document du cardiologue.

ATTENTION

A l'approche de la fin de saison, pour les arbitres de D1, D2, AA : merci de bien vouloir veiller à faire les deux actions obligatoires qui vous incombent, afin de vous éviter d'avoir un malus, conformément au règlement intérieur.

Il n'y aura pas de dérogation.

IMPORTANT

Les arbitres suivants sont priés de fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2024, document indispensable au renouvellement de la licence pour la future saison. Prévoir rendez-vous chez cardiologue dès à présent car très long à obtenir.

MM. PARANDON Alban – PALEAU Morgan – TACHON Mickaël

INFO AUX CLUBS

- Les deux capitaines et un délégué doivent raccompagner OBLIGATOIREMENT, à la mi-temps et en fin de match, l'arbitre jusqu'à son vestiaire.

A VOS AGENDAS

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

- samedi 25 mai, de 8h30 à 12h30, au siège du DLF : rassemblement des arbitres U15 ;
- dimanche 26 mai, de 8h30 à 12h30, au siège du DLF : rassemblement des arbitres U18 ;
- dimanche 16 juin, de 9h à 17h à St Joseph (repas midi offert par le District) : module 8 = rassemblement de tous les arbitres stagiaires jeunes et seniors 2023-24 ;
- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

NOTES AUX ARBITRES

- **LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE.** Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes,** pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à **TOUS LES ARBITRES**, sans exception, centraux ou assistants.

UNAF ROANNE

Prochaines dates à retenir.

- Samedi 15 juin : Super Coupe UNAF (lieu à déterminer)

Rappel des rencontres :

- vainqueur de la Coupe « INTERSPORT » U18 contre le club roannais le mieux classé en championnat U18 D2
- vainqueur de la Coupe « INTERSPORT » D3 – D4 contre le club roannais le mieux classé en championnat District 3

- Samedi 22 juin : journée familiale (invitations à venir)